

Déclaration liminaire de la CGT au CTPL du 23 mars 2009

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes aujourd'hui réunis pour discuter de la mise en place des SIP en Côte d'Or.

Si la CGT est présente à cette commission, c'est pour entendre vos réponses aux questions qu'elle se pose et que les agents lui posent, et vous posent, sur les conséquences concrètes à court, moyen et long terme que la fusion aura sur le service public, leur carrière, leur emploi, leurs conditions de travail. Vous vous doutez, nous l'espérons, que **nous ne sommes pas assis ici pour apporter notre soutien à votre réforme**. Notre participation ne vaut pas approbation de votre démarche. Nous ne cogérons pas. *Nous le savions*, répondez-vous. Il n'est cependant pas toujours inutile de rappeler certaines évidences. Cogérer, c'est accompagner. Militer, c'est contester. Nous sommes militants. Ce qui ne veut pas dire que notre engagement nous impose une opposition systématique à toute idée de changement, c'est même sans doute le contraire. Ce qui ne veut pas dire que nous sommes incapables de proposer. Que faisaient d'ailleurs les grévistes du **29 janvier et du 19 mars** et les centaines de milliers de manifestants si ce n'est, en s'élevant contre la politique de notre gouvernement, proposer une autre société que celle que l'on veut nous imposer ?

La crise, dite financière, est venue rappeler avec force certaines vérités. L'une d'elle, et pas la moindre, c'est que l'Etat se doit d'être au service de ses citoyens. Il doit, par sa présence et les politiques mises en oeuvre par les gouvernants, (politiques économiques et sociales, notamment) montrer sa raison d'être. **Ce n'est pas le marché qui doit gouverner**. Le libéralisme ce n'est pas la liberté.

Cette fusion, c'est la vôtre. Elle participe à une entreprise que nos co-citoyens rejettent. Parce qu'ils ont compris que **votre moins d'Etat, ce n'est pas mieux d'Etat**. Qu'il y a escroquerie. Que sous prétexte d'économies pour le bien collectif ou d'une meilleure organisation pour plus d'efficacité **on déchire un contrat social**. Défendre le service public, c'est refuser d'être fataliste. Car c'est bien abdiquer que de penser que de toute façon, on ne peut faire autrement que réduire. Réduire le rôle de l'Etat, sa présence. Sa légitimité. Les Français veulent encore aujourd'hui un service public de proximité et on feint de ne pas les entendre. Vos agents veulent des garanties sur leur avenir. Ils sont encore loin de les avoir.

La DGFIP ne garantit aucunement le maintien et le développement des missions exercées par les deux ex- Directions. Son premier souci, c'est la suppression massive d'emplois. Et sans les emplois nécessaires, vous ne nous ferez pas croire que cette fusion peut être bien menée. Dans les services où les agents sont déjà surchargés de travail, ceux-ci ne sont pas inquiets. Ils sont écoeurés à l'avance. Ils savent que les pics d'activité qui les forceront à se montrer polyvalents seront continus, ils savent que leurs conditions de travail seront détériorées, ils savent que la pression constante entraînera un stress important, ils savent que la formation ne sera pas à la hauteur, faute de temps, faute d'argent, faute d'une réelle volonté en fait.

Ils savent qu'il n'y aura pas de gagnant-gagnant (service public et agents) mais bien du perdant-perdant.

Ils savent par exemple au Trésor que le peu qu'on leur donne aujourd'hui sous forme d'harmonisation, ils risquent de le perdre demain avec la prime de Fonction et de résultat . Ils savent que l'on va vers une industrialisation massive des tâches. Nous aurions pu croire à une volonté politique de réussir une bonne fusion si les moyens avaient été mis sur la table, or c'est une politique qui fragilise l'édifice qui a été choisie, et c'est peut-être fait pour. La mission fiscale va être mise à mal mais les autres ne seront pas épargnées : les prochaines cibles seront la gestion des collectivités locales, l'hôpital, les OPHLM, la paie, les pensions, l'informatique...Nous le savons. Vous le savez. Alors oui la CGT est présente aujourd'hui car elle tient à informer le personnel. Nous avons des questions, peut-être nous donnerez-vous les réponses .

Nous attendons aussi les documents de la CAPL SIP qui doit se tenir dans 4 jours .